

21

Lettre ouverte à

Monsieur Jean-Claude Guiguet, Président
Monsieur Jean-Marc Chaduc, Directeur
Agence Nationale des Fréquences
78 avenue du Général de Gaulle
94700 MAISONS ALFORT

Lettre recommandée A.R.
Objet : GSM

, le 21 avril 2004

Messieurs,

Lors d'un entretien le 11 décembre 2003 à l'issue d'une réunion publique en Mairie du 12^{ème} arrondissement de Paris, Monsieur Guiguet m'a confirmé la présence d'ondes à 2 Hertz, 8 Hertz et 16 Hertz dans les téléphones portables GSM utilisés en France.

Il se trouve que la fréquence de 16 Hertz est documentée depuis 1975 pour provoquer un efflux d'ion calcium dans les cellules vivantes. La mise en relation de ces deux faits incontestables est de nature à mettre un terme définitif à la « controverse » scientifique sur la nocivité du GSM car l'efflux d'ion calcium entraîne une modification de la neurotransmission cérébrale induisant la dépression et surtout la démence neurodégénérative de type Alzheimer chez les personnes exposées.

Voici plus d'un mois, j'ai demandé à Monsieur Guiguet, via son secrétariat, de bien vouloir me recevoir pour une interview. Réponse : pas avant le mois de juin. Quant à Monsieur Chaduc, d'après son secrétariat, « il ne reçoit pas les journalistes ».

Je vous réitère par écrit ma demande d'interview, assortie de l'envoi de quelques informations qui ne devraient pas manquer de vous intéresser, ainsi que d'éléments de preuve de la nocivité des ondes GSM vous permettant de mettre en œuvre toute action préventive nécessaire :

- Article paru dans la revue Nexus de Janvier-Février 2004, détaillant des effets scientifiquement prouvés du GSM sur la neurotransmission cérébrale,
- Conférence donnée en 1995 conjointement par Bernard Veyret, directeur de recherche au CNRS et expert nommé dans le cadre du rapport Zmirou (2001) et du rapport de l'Afsse (2003), et par Joe Wiart, actuel Directeur Scientifique de France Telecom. Cette conférence fait état d'un effet des ondes à 16 Hertz sur la dégradation de l'acétylcholine, un neurotransmetteur dont le déficit est documenté dans les démences de type Alzheimer.
- Texte écrit conjointement par Luis Miro, médecin militaire depuis 1953, retenu en 2003 par le Ministère de la Recherche pour bénéficier de subventions publiques, et René de Sèze, expert nommé dans le cadre du rapport Zmirou (2001) et du rapport de l'Afsse (2003). Ces deux chercheurs expliquent en 1995 que la controverse sur les effets des micro-ondes est « pseudo-scientifique » car il existe un « effet fenêtre » qui explique la variation des résultats en fonction des conditions d'expériences (longueur d'onde et densité de puissance d'exposition).

Ces documents établissent sans aucun doute possible la nocivité biologique des ondes à 16 Hertz, dont nous savons désormais qu'elles sont bien présentes dans les téléphones portables GSM.

Je vous rappelle que le Rapport Zmirou lui-même mentionne la présence d'ondes à 2 et 8 Hertz dans les téléphones portables. Bernard Veyret, Ingénieur ESPCI, et Joe Wiart, Docteur en Physique, ne peuvent ignorer la loi de physique selon laquelle toute fréquence émise génère également des harmoniques qui sont des multiples de cette fréquence (séries de Fourier). Or, ils sont tous deux informés depuis 1995 des effets du 16 Hertz sur l'acétylcholine. Leurs affirmations récentes selon lesquelles « Pour l'instant, rien n'est prouvé », sont donc dénuées de fondement scientifique.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir prendre toute action nécessaire pour éviter que votre responsabilité pénale ne soit un jour engagée, et notamment de retirer toute autorisation d'émettre, dès lors que des riverains d'antennes vous auront communiqué leur désaccord concernant la présence d'une antenne-relais ayant fait l'objet d'une autorisation par vos services.

Je me permets également de joindre à cet envoi les photocopies couleur de photographies d'embryons de poulets couvés par une poule à proximité d'une station-relais en milieu rural, dans la Creuse (le poulailler est situé derrière la maison d'habitation, à 30 mètres du pylône). Alors que cet élevage de volaille prospérait depuis 18 ans avec un taux de réussite normal de 90 %, depuis l'implantation de la station, seuls 4 œufs sur 12 en moyenne éclosent normalement. Les autres sont tels que sur la photographie : non viables.

Vous conviendrez avec moi que qu'un tel effet sur des embryons enfermés dans leur coquille ne peut pas être de nature « psychosomatique ».

Convaincue de pouvoir compter sur votre bonne foi pour sauvegarder les intérêts fondamentaux de la Nation (Articles 410-1, 411-1 et 411-4 du Code Pénal) et faire cesser, sur le territoire français, la destruction cérébrale vraisemblablement programmée par des puissances étrangères non utilisatrices du GSM dit « européen »,

Et dans l'attente de votre réponse écrite, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Annie Lobé

PS : Considérant que les téléphones portables ne peuvent pas émettre sans que des antennes-relais soient implantées à proximité et considérant que, sans les antennes, les téléphones portables seraient inopérants et inoffensifs, les autorisations d'implantation d'antennes de téléphonie mobile délivrées par l'A.N.F.R constituent une atteinte à l'intégrité des personnes réprimée par l'article 222-19 du Code Pénal.